



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 28</p> <p>Date de la convocation : Le 10 décembre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 24 décembre 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 19h03), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p>Etaient représentés : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA.</p> <p>Absente : Mme Caroline BRULEY</p>
---	---

Délibération n°13
Rapporteur : M. Michel CHEVALLIER

Objet : Tableau des emplois permanents

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial.

Vu les délibérations des conseils municipaux portant création de 21 postes permanents, qui ont eu lieu au cours de l'année 2024,

Après avis du comité social territorial réuni le 27 novembre 2024,

Le Maire propose à l'assemblée la suppression des 11 postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Grade	Durée hebdomadaire	Nombre de postes
FILIERE ANIMATION		
Animateur	35	2
Adjoint animation principal de 2 ^{ème} classe	17.50	1
FILIERE TECHNIQUE		
Technicien	35	1
Agent de maîtrise	35	2
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	21	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35	2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35	1
FILIERE ADMINISTRATIF		
Rédacteur	35	1

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Supprime les postes listés ci-dessus,**
- **Approuve le tableau des emplois permanents de la Ville d'Ugine ci-joint à compter du 1^{er} janvier 2025,**
- **Confirme que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
 Pour le Maire,
 Michel Chevallier,
 Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20241216-20241216_DE13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

